



VOS DÉMARCHES

Recensement militaire

Retrouvez ici les informations pratiques à savoir pour vous inscrire sur les listes électorales.

Inscriptions

Les inscriptions se font en Mairie **avant le 31 décembre de chaque année.**

Les pièces à fournir :

- Carte d'identité en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer ou factures EDF, téléphone, taxe d'habitation...),
- Attestation pour les personnes hébergées (enfants majeurs,...).